

## Outil : la Matrice des progrès en matière de financement de la santé de l'OMS

Élaborée par le Département Gouvernance et financement des systèmes de santé de l'OMS, la [Matrice des progrès en matière de financement de la santé \(47\)](#), permet d'évaluer les systèmes nationaux de financement de la santé par rapport aux objectifs de référence fondés sur des données probantes, définis comme 19 attributs souhaitables. Chaque attribut représente l'élément essentiel d'un système de financement de la santé et indique la direction à suivre par les institutions, les politiques et les mesures de mise en œuvre pour se rapprocher de la CSU. Cette matrice vient compléter les mesures quantitatives des avancées vers la CSU, telles que la protection financière, et fournit une estimation des dépenses de santé (disponibles dans la [Base de données mondiale sur les dépenses de santé \(48\)](#)) pour évaluer l'évolution de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques. Grâce à un suivi en temps quasi réel des politiques de financement de la santé, elle fournit aux décideurs politiques des retours réguliers et pragmatiques.

Elle constitue un point de référence commun à l'ensemble des parties prenantes, qui consacreront ainsi le peu de ressources disponibles aux priorités et aux interventions qui s'imposent, ainsi qu'au suivi transparent des progrès dans le temps. Lancée fin 2020, la version 2.0 de la matrice est l'aboutissement de près de trois années de développement conceptuel et d'essais dans différents pays.

---

**Chapitre 2. Contenu fondamental pour comprendre la couverture sanitaire universelle et les budgets publics pour la santé**

**Module 2. Introduction au financement public de la santé qui est pertinent pour le plaidoyer budgétaire lié à la réalisation de la couverture sanitaire universelle**

**Section A. Introduction à la politique publique et à son lien avec le budget au regard de la couverture sanitaire universelle**